08/01/2026

PAC 2023-2027 - AII - SCTC - 354

Aides à l'Installation et aux Investissements *concernant les secteurs agricole et horticole, ainsi que les coopératives et autres entreprises dans la transformation et commercialisation dans le secteur agro-alimentaire et dans la première transformation et commercialisation sylvicole*

Direction des Structures Agricoles (DSA)

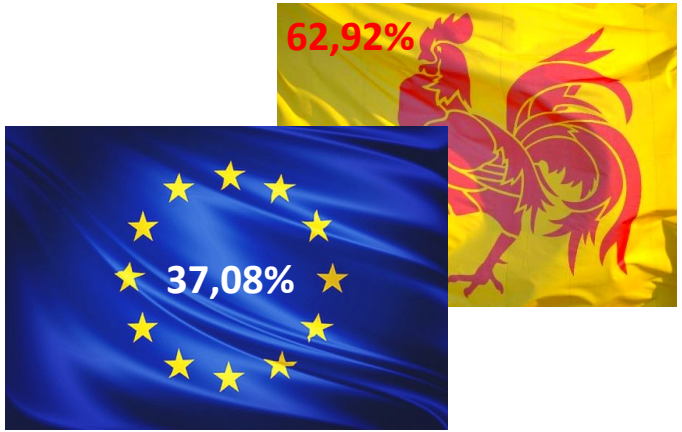
26/11/2025 – Ir Youri BARTEL, Directeur

questions.structures.agricoles.opw@spw.wallonie.be

https://agriculture.wallonie.be/aii

PAC – Politique Agricole Commune
OPW – Organisme Payeur de Wallonie

PwDR (ADISA) => PS (AII)



SECOND PILIER FEADER

PwDR 2014-2022		PS 2023-2027	
6.1	INSTALLATION	361	(35M€ > 40,6M€>49,6M€)
4.1	INVESTISSEMENT (P & CUMA)	351	(115,8M€)
6.4	DIVERSIFICATION (Agri & Non Agri)	354	(12M€ > 10,4M)
4.2 Agric	TRACO Agro & SCTC	354	
8.6 Sylvi	EXPLOITAT° FORESTIERE & 1ère TRACO Sylvi	353	(5,16M€)
	NON PRODUCTIF	352	(0,9M€)

TRACO – Transformation & Commercialisation PS – Plan Stratégique ADISA - Aides au Développement et à l'Investissement dans le Secteur Agricole
Agro - secteur Agro-alimentaire PwDR – Programme wallon de Développement Rural Sylvi – secteur Sylvicole
SCTC = Société Coopérative de Transformation & Commercialisation FEADER – Fonds Européen Agricole de Développement Rural

All – 1/1/2023 – Concepts de base

- Simplification - Consultants facultatifs (OK investissement KO installation) – Envoi et réponse en quelques minutes via le Web
- Utilisation des sources authentiques : PARTENAIRE (SIGeC, BCE, BCSS & ACISEE), ANIMAL (LS et Cheptel), eDS & TWICE (Permis 1&2)
- Notion de base d'« Agriculteur actif » + Conditions (PM : majorité des membres min ATC, avec qualif et majorité des parts – PP : moitié des membres min ATC avec qualif et moitié des parts)
- Utilisation de données contrôlables >< AER n-2 et temps de travail (Titulaire - 1 PP 1 PM = 1 membre identifié au SIGeC)
- Principe de confiance => 1 visite ctrl sur place à 100% par DCA au lieu de 2 à 3 visites, paiement en 1 tranche sauf installation 75%/25% et plus de sélection sauf ex-post
- Utilisation du PBS/membre (Titulaire - 1 PP 1 PM = 1 membre identifié au SIGeC) et abandon du calcul de viabilité (comptabilité de gestion >< outil de contrôle) sauf suivi des installations (>=15.000 €/membre)
- Aides forfaitaires – Coûts simplifiés
- Plus de notion de remplacement mais investissement neuf ou matériel démo -10% (12 mois, <=200h et immatriculation vendeur)
- Moins de conditions avec Plus de critères de sélection

PP –Personne Physique
PM – Personne Morale (Société)
BCE – Banque Carrefour des Entreprises
BCSS – Banque Carrefour de la Sécurité Sociale
AER – Avertissement d'Extrait de Rôle
ACISEE - Attestation de Conformité des Infrastructures de Stockage d'Effluents d'Élevage)
SIGeC - Système Intégré de Gestion et de Contrôle
PBS – Production Brute Standard
LS – Taux Liaison au Sol
ATC – Agriculteur à Titre Complémentaire
CTRL - Contrôle

La qualification professionnelle suffisante pour bénéficier des aides à l'installation et aux investissements

Diplômes ou équivalent reconnu en CE	Expérience minimum	POST****
Master dans une orientation **agronomique**	non	non
Bachelier dans une orientation **agronomique**	non	non
CESS* obtenu à l'issue du cursus de l'enseignement secondaire **technique de transition** dans une orientation **agronomique**	non	non
CESS* obtenu à l'issue du cursus de l'enseignement secondaire supérieur ainsi qu'un **CQ6**** dans une orientation **agronomique**	non	non
Certificat de chef d'exploitation agricole obtenu à l'issue d'une formation postscolaire en agriculture organisée en Communauté **germanophone** **Diplôme de Chef d'entreprise** obtenu à l'issue d'une formation postscolaire de **Maraîcher** en agriculture biologique ou de **Viti-Viniculteur** organisé par l'Institut wallon de formation en alternance et des indépendants et petites et moyennes entreprises	non	non
Master dans une orientation **non agronomique**	2 ans ou CI***	oui
Bachelier dans une orientation **non agronomique**	2 ans ou CI***	oui
CESS* obtenu à l'issue du cursus de l'enseignement secondaire supérieur	2 ans ou CI***	oui
CQ6** dans une orientation agronomique	2 ans ou CI***	oui
Aucun	5 ans ou CI***	oui
Investissements	10 ans	non

Légende :
*CESS = Certificat de l'enseignement Secondaire Supérieur (homologué ou délivré par un Jury d'Etat) ;
**CQ6 = Certificat de Qualification de la 6ème année de l'enseignement secondaire ;
*** CI = comité d'installation ;
****POST =

- Cours de gestion et d'économie agricole (ex Cours B) ou un certificat de formation d'exploitant agricole délivré par la Communauté germanophone ou flamande ou un certificat de formation complémentaire professionnelle agricole délivré au terme d'un programme d'au moins 150h.

Références légales :
AGW du 23 février 2023 relatif aux notions communes aux interventions et aides de la politique agricole commune et à la conditionnalité, article 24, alinéa 2, 2°

AM exécutant l'arrêté du Gouvernement wallon du ... (date) relatif aux notions communes aux interventions et aides de la politique agricole commune et à la conditionnalité, article 17 ; article 18 § 2.

Wallonie agriculture OPW

Expérience

1. la période écoulée entre la date d'enregistrement de la personne physique en tant que membre d'un producteur au SIGeC et la date d'introduction de la demande d'aide
2. l'agriculteur peut fournir au Comité d'installation tout document probant attestant ses années d'expérience (aidant ou ouvrier agricole)
3. l'agriculteur peut solliciter une audition auprès du Comité d'installation

Expérience qualification = 1 + 2 + 3

Expérience sélection = 1 + 2

SIGeC - Système Intégré de Gestion et de Contrôle

CUMA 351 & SCTC 354 ou Diversification 354

- **Coopérative** de min 3 membres avec la majorité des membres min ATC, avec qualification et majorité des parts

  3/3, 3/4, 3/5, 4/6 …
- Montant CS * (20% + maj) <= 35%
- Max 500.000 euros SCTC et 200.000 euros CUMA sur la période 2023-2027
- Introduction de max 2 dossiers = 2 investissements par bloc trimestriel (8 par an)

==========

- **Agriculteur** : condit° idem invest productif 351
- Montant CS * (20% + maj) <= 40%
- Max 200.000 euros sur la période 2023-2027
- Introduction de max 2 dossiers = 2 investissements par bloc trimestriel (8 par an)

CUMA = Coopérative d'Utilisation de Matériel Agricole en commun
SCTC = Société Coopérative de Transformation & Commercialisation
ATC – Agriculteur à Titre Complémentaire
CS – Coûts Simplifiés

Diversification non-agricole 354
Uniquement Agriculteurs & SCTC

– Diversification dans le secteur agro-alimentaire qui exercent les activités prévues par les codes NACE-BEL **produits finis non-agricoles** :

Codes	Produits non-agricoles
10.520	Fabrication de glaces de consommation
10.712	Fabrication artisanale de pain et de pâtisserie fraîche
10.720	Fabrication de biscuits, de biscottes et de pâtisseries de conservation
10.730	Fabrication de pâtes alimentaires en ce compris les pâtes farcies
10.820	Fabrication de cacao, de chocolat et de produits de confiserie
10.850	Fabrication de plats préparés à base de pâtes
11.010	Production de boissons alcooliques distillées
11.050	Fabrication de bière

NACE est la **N**omenclature statistique des **A**ctivités économiques dans la **C**ommunauté **E**uropéenne

BEL - BELGIQUE

354 PME TRACO Agro & Agriculteur diversification agricole & SCTC

– 2° être une entreprise dans le secteur agro-alimentaire qui exercent les activités prévues par les codes NACE-BEL **produits finis agricoles** :

Codes	Produits agricoles
01.630	Traitement primaire des récoltes
10.110	Transformation et conservation de la viande de boucherie à l'exclusion de la viande de volaille
10.120	Transformation et conservation de la viande de volaille
10.130	Préparation de produits à base de viande ou de viande de volaille
10.311	Transformation et conservation de pommes de terre, sauf fabrication de préparations surgelés à base de pommes de terre
10 312	Fabrication de préparations surgelées à base de pommes de terre
10.320	Préparation de jus de fruits et de légumes
10.391	Transformation et conservation de légumes, sauf fabrication de légumes surgelés
	La préparation d'aliments préparés périssables à base de légumes : légumes pelés et coupés, salades et salades mélangées, emballées
10.392	Transformation et conservation de fruits, sauf fabrication de fruits surgelés
	La préparation d'aliments préparés périssables à base de fruits : salades de fruits emballées

NACE est la **N**omenclature statistique des **A**ctivités économiques dans la **C**ommunauté **E**uropéenne

BEL - BELGIQUE

TRACO – Transformation & Commercialisation
Agro - secteur Agro-alimentaire

354 PME TRACO Agro & Agriculteur diversification agricole & SCTC

– 2° être une entreprise dans le secteur agro-alimentaire qui exercent les activités prévues par les codes NACE-BEL **produits finis agricoles** :

Codes	Produits agricoles
10.393	Fabrication de légumes et de fruits surgelés
10.410	Fabrication d'huiles et de graisses
10.510	Exploitation laitières et fabrication de fromage
10.610	Travail des grains
10.620	Fabrication de produits amylacés
10 810	Fabrication de sucre
10.840	Fabrication de condiments et d'assaisonnements
10.850	Fabrication de plats préparés
10.860	Fabrication d'aliments homogénéisés et diététiques
10.890	Fabrications d'autres produits alimentaires n.c.a.
10.910	Fabrication d'aliments pour animaux de ferme
11.020	Production de vin de raisin
11.030	Fabrication de cidre et de vins d'autres fruits
11.040	Production d'autres boissons fermentées non distillées
11.060	Fabrication de malt
13.100	Fabrication de fibres textiles et filature
82.920	Activités de conditionnement

NACE est la **N**omenclature statistique des **A**ctivités économiques dans la **C**ommunauté **E**uropéenne

BEL - BELGIQUE

INVESTISSEMENTS



- Coûts simplifiés (CS) => aides forfaitaires/types
- Matériel CS



- Bâtiments CS/m² - CS/place
- Lignes de transformations CS/m
- Energie renouvelable CS/kWc
- Plantations CS/plant



Listes de matériel/équipement	Classe/ Largeur (m)	Montant forfaitaire
Accessoire : bac godet ou pelican		2.200 €
Accessoire : balayeuse hydraulique		3.300 €
Accessoire : chargeur frontal tracteur <=70cv		5.000 €
Accessoire : chargeur frontal tracteur >70cv		13.200 €
Accessoire : mat de levage pour tracteur		7.700 €
Accessoire : relevage avant		2.200 €
Accessoire : retourneur de palox		6.075 €
Aménagement (ligne de traitement)	/m	3.452 €
Aménagement (ligne de traitement) - Produit de qualité	/m	3.452 €
Aménagement de bâtiment (hors élevage)	/m²	101 €
Aménagement de bâtiment (toiture)	/m²	74 €
Aplatisseur	Puissance>= 15KW	20.075 €
Bande transporteuse mobile/Sauterelle/Répartisseur de tas mobile	/m	1.802 €
Botteleuse-ficeleuse		4.000 €
Camion pour semi-remorque		82.500 €
Clark		27.500 €
Construction bâtiment (multifonction)	/m²	220 €
Construction bâtiment (multifonction) sans aménagements/équipements	/m²	110 €
Construction hangar de stockage/Remise matériel	/m²	202 €
Construction hangar de stockage/Remise matériel - Produit de qualité	/m²	202 €
Construction hangar de stockage/Remise matériel sans aménagements/équipements	/m²	101 €
Construction hangar de stockage/Remise matériel sans aménagements/équipements - Produit de qualité	/m²	101 €
Déterreur mobile		110.208 €
Gerbeur électrique	min 2m hauteur	5.000 €
Groupe frigorifique pour stockage légumes, plants et produits frais	/m³ du local réfrigéré	19 €
Hall de séchage pour vrac	/m²	498 €
Hall de séchage pour vrac - Produit de qualité	/m²	498 €
Installation de potabilisation de l'eau (eau non potable vers eau potable)		27.000 €
Laveuse légumes		5.786 €
Palox (pièce)		110 €
Pont bascule		31.876 €
Remorque (benne)	2 essieux	33.536 €
Remorque (benne)	3 essieux	62.722 €
Remorque plateau	< 8 m	11.000 €
Remorque plateau/charriot (semi-portée ou trainé)	>= 8m	14.960 €
Remplisseur de pallox		20.900 €
Sapin de Noël : combiné emballeuse-palletiseur automatique		26.500 €
Sapin de Noël : emballeuse automatique hydraulique		6.500 €
Sapin de Noël : palletisseur		20.000 €
Sapin de Noël : tailleuse de pied		6.000 €
Séchoir compact pour balles	/m²	953 €
Séchoir compact pour balles - Produit de qualité	/m²	953 €
Semi-remorque frigo		93.000 €
Silo tour	>=10 m³, /m³	293 €
Télescopique (bras et cabine décentrés)		83.050 €
Tracteur	90cv < puissance =<120cv	64.240 €
Tracteur	120cv < puissance =< 150CV	85.800 €
Tracteur	> 150CV	103.400 €
Tracteur électrique ou biogaz	> 150 CV	173.905 €
Transformation et/ou vente : baratte à beurre		10.725 €
Transformation et/ou vente : bouchonneuse ou capsuleuse semi-automatique électrique : diversification agricole		5.280 €
Transformation et/ou vente : bouchonneuse ou capsuleuse semi-automatique électrique : diversification agricole - Produit de qualité		5.280 €

Transformation et/ou vente : bouchonneuse ou capsuleuse semi-automatique électrique : diversification non-agricole		5.280 €
Transformation et/ou vente : combiné pasteurisateur - turbine à glace	/L/h, min 30L/h de capacité	440 €
Transformation et/ou vente : conditionneuse emballeuse semi-automatique : diversification agricole		7.150 €
Transformation et/ou vente : conditionneuse emballeuse semi-automatique : diversification agricole - Produit de qualité		7.150 €
Transformation et/ou vente : conditionneuse emballeuse semi-automatique: diversification non-agricole		7.150 €
Transformation et/ou vente : cuve de vinification	/1000L	1.265 €
Transformation et/ou vente : cuve de vinification - Produit de qualité	/1000L	1.265 €
Transformation et/ou vente : cuve fromagère	/100l	4.180 €
Transformation et/ou vente : cuve fromagère - Produit de qualité	/100l	4.180 €
Transformation et/ou vente : distributeur automatique à casiers (non-réfrigéré): diversification agricole	par casier visible	275 €
Transformation et/ou vente : distributeur automatique à casiers (non-réfrigéré): diversification non-agricole	par casier visible	275 €
Transformation et/ou vente : distributeur automatique à casiers (réfrigéré): diversification agricole	par casier visible	440 €
Transformation et/ou vente : distributeur automatique à casiers (réfrigéré): diversification non-agricole	par casier visible	440 €
Transformation et/ou vente : distributeur automatique carrousel réfrigéré : diversification non-agricole		11.000 €
Transformation et/ou vente : distributeur automatique carrousel réfrigéré: diversification agricole		11.000 €
Transformation et/ou vente : écrémeuse	/l de lait traité/h	12 €
Transformation et/ou vente : ensacheuse à farine	sac de 25kg	18.150 €
Transformation et/ou vente : ensacheuse à farine - Produit de qualité	sac de 25kg	18.150 €
Transformation et/ou vente : étuve à yahourt	min. 500 pots	8.250 €
Transformation et/ou vente : lave-bac : diversification agricole		5.940 €
Transformation et/ou vente : lave-bac : diversification non-agricole		5.940 €
Transformation et/ou vente : machine à pâtes	min 20kg/h	8.250 €
Transformation et/ou vente : moulin à farine sur pierre	meule50 cm=< diamètre <100cm	9.460 €
Transformation et/ou vente : moulin à farine sur pierre	meule >= 100cm	22.000 €
Transformation et/ou vente : moulin à farine sur pierre - Produit de qualité	meule50 cm=< diamètre <100cm	9.460 €
Transformation et/ou vente : moulin à farine sur pierre - Produit de qualité	meule >= 100cm	22.000 €
Transformation et/ou vente : pasteurisateur : diversification agricole	/L, min 30L de capacité	171 €
Transformation et/ou vente : pasteurisateur : diversification non agricole	/L, min 30L de capacité	171 €
Transformation et/ou vente : pasteurisateur en continu : diversification agricole	/L/h	61 €
Transformation et/ou vente : pasteurisateur en continu : diversification non agricole	/L/h	61 €
Transformation et/ou vente : presse à fromage pneumatique	par verrin, max 3 verrins	3.190 €
Transformation et/ou vente : pressoir pneumatique pour vin	/kg de capacité de la cuve (vendange entière)	22 €
Transformation et/ou vente : pressoir pour autres fruits	/kg/h	4 €
Transformation et/ou vente : séchoir à pâtes	min 40kg	7.150 €
Transformation et/ou vente : tamiseuse à farine		14.850 €
Transformation et/ou vente : tamiseuse à farine - Produit de qualité		14.850 €
Transformation et/ou vente : turbine à glace	/L/h, min 20 L/h	363 €

Transformation et/ou vente - balance-étiqueteuse : diversification agricole		1.100 €
Transformation et/ou vente - balance-étiqueteuse : diversification agricole - Produit de qualité		1.100 €
Transformation et/ou vente - balance-étiqueteuse : diversification non-agricole		1.100 €
Transformation et/ou vente (aménagement) : diversification agricole	/m²	512 €
Transformation et/ou vente (aménagement) : diversification agricole - Produit de qualité	/m²	512 €
Transformation et/ou vente (aménagement) : diversification non-agricole	/m²	512 €
Transformation et/ou vente (construction sans aménagements/équipements) : diversification	/m²	633 €
Transformation et/ou vente (construction sans aménagements/équipements): diversification agricole - Produit de qualité	/m²	633 €
Transformation et/ou vente (construction sans aménagements/équipements): diversification non-agricole	/m²	633 €
Transformation et/ou vente (construction): diversification agricole	/m²	1.144 €
Transformation et/ou vente (construction): diversification agricole - Produit de qualité	/m²	1.144 €
Transformation et/ou vente (construction): diversification non-agricole	/m²	1.144 €
Transpalette électrique		2.860 €
Véhicule utilitaire : remorque réfrigérée : diversification agricole		7.211 €
Véhicule utilitaire : remorque réfrigérée : diversification non-agricole/sylvicole		7.211 €
Véhicule utilitaire réfrigéré : diversification agricole		24.424 €
Véhicule utilitaire réfrigéré : diversification non-agricole/sylvicole		24.424 €
Achat bâtiment (multifonction)	/m²	220 €
Achat espace frigorifique : diversification agricole	/m²	578 €
Achat espace frigorifique : diversification non-agricole	/m²	578 €
Achat hangar de stockage/Remise matériel	/m²	202 €
Transformation et/ou vente (Achat) : diversification agricole	/m²	1.144 €
Transformation et/ou vente (Achat) : diversification non-agricole	/m²	1.144 €

Achat bâtiment

Vétusté (%)	Année
1	1
0,96	2
0,9216	3
0,8847	4
0,8493	5
0,8154	6
0,7827	7
0,7514	8
0,7214	9
0,6925	10
0,6648	11
0,6382	12
0,6127	13
0,5882	14
0,5646	15
0,5421	16
0,5204	17
0,4995	18
0,4796	19
0,4604	20
0,442	21
0,4243	22
0,4073	23
0,3911	24
0,3754	25

- **CS** coût simplifié de l'achat = **VN** * **CV**
- **VN** valeur à neuf = **VC** - **IN**
- **CV** = coefficient de vétusté
- **VC** = valeur de construction = nbre m² * CS/m²;
- **IN** = inflation = **VC** * coefficient d'inflation de 1,5 % * nbre années

(max 25 ans soit **CV** min = 37,54%)

Type bâtiment	m²	âge	CS/m²	CV	VC	IN	VN	CS
Etable	1150	24	238,00 €	0,3911	273.700,00 €	98.532,00 €	175.168,00 €	68.508,20 €
Hangar	500	25	202,00 €	0,3754	101.000,00 €	37.875,00 €	63.125,00 €	23.697,13 €

Achat bâtiment

Listes de matériel/équipement	Classe/ Largeur (m)	Montant forfaitaire
Achat bâtiment (multifonction)	/m²	220 €
Achat espace frigorifique : diversification agricole	/m²	578 €
Achat espace frigorifique : diversification non-agricole	/m²	578 €
Achat hangar de stockage/Remise matériel	/m²	202 €
Transformation et/ou vente (Achat) : diversification agricole	/m²	1.144 €
Transformation et/ou vente (Achat) : diversification non-agricole	/m²	1.144 €

Majorations - 354 - SCTC

Coût Simpl.	100.000	
Taux base	20.000	20,0%
Nbre de membres admissibles >5	5.000	5,0%
Nbre de membres admissibles = 4 ou 5	2.500	2,5%
Produits en partie BIO ou PQ	5.000	5,0%
Produits total BIO ou PQ	10.000	10,0%

Critères de sélection - CUMA&SCTC - MIN 5

Critères de sélection	Points attribués
Nombre de membres admissibles présents :	
X < 4	0
4 ≤ X < 6	5
X ≥ 6	10
Investissement rencontre les objectifs liés à l'architecture verte ou à la résilience économique	10

Récupération & Sanction

- Engagement pour investissements 5 ans après dernier paiement
- Engagement pour installation 3 ans après fin du plan d'entreprise
- Récupération de 1/5 par année de défaut d'engagement max 2/5

(1/1/25 : installation en 3 ans = 1/6 & 5 ans = 1/8)

- Si LS >1 1/10 si 1% Conditionnalité ou 1/5 si 3% Conditionnalité
- Sanction 25% si administration n'est pas prévenue
- Si la différence à la baisse entre la demande et la réalisation > 10%
  => Sanction = différence => aide sur la réalisation – la différence

Ex : Si demande 100m² mais réalise 80m² (différence > 10%)
alors aide sur 60m² = 80m²-(100m²-80m²) = 80m² - 20m²

Blocs - TracoAgro - 354

Transformation/Commercialisation/Diversification - 354 - Modèles INVESTTRACO/INVESTDIVA/SCTC/TRACOAGRO

	janv	févr	mars	avr	mai	juin	juil	août	sept	oct	nov	déc
2023												
	0,2	0,4	0,2	0	0,4	0,2	0	0,4	0,2	0	0,4	0,2
2024												
	0	0,2	0,1	0	0,2	0,1	0	0,2	0,1	0	0,2	0,1
	0,1			0,1			0,3			0,3		
2025												
	0	0,2	0,1	0	0,2	0,1	0	0,2	0,1	0	0,2	0,1
	0,3			0,3			0,3			0,3		
2026												
	0	0,2	0,1	0	0,2	0,1	0	0,2	0,1	0	0,2	0,1
	0,2			0,2			0,1			0,1		
2027												
	0	0,2	0,1	0	0,2	0,1	0	0,2	0,1	0	0,2	0,1
	0,1			0,1			0,1			0,1		

	Budget	PME	SCTC	Divers NA	1/1/24 Divers A	
	12	1,8	4,8	2,4	3	initial
	2,6	0,2	1,6	0,8		
	2	0	0,8	0,4	0,8	
	2,4	0	0,8	0,4	1,2	
	1,8	0	0,8	0,4	0,6	
	1,6	0	0,8	0,4	0,4	
	10,4	0,2	4,8	2,4	3	new

TRACO – Transformation & Commercialisation
Agro - secteur Agro-alimentaire

Formulaires

08/01/2026

Formulaires	INSTAL	INVEST				TRACOSYLVI	TRACOAGRO	CUMATC	
		INVESTP	INVESTNP	INVESTTRACO	INVESTDIVA			SCTC	CUMA
Demande d'aides …	À l'installation	À l'investissement productif-agriculteur	À l'investissement non productif - agriculteur	À l'investissement diversification non agricole - agriculteur	À l'investissement diversification agricole - agriculteur	À l'investissement – PME Sylvicole	À l'investissement – PME agricole	À l'investissement SCTC	À l'investissement CUMA
Interventions	361	351	352	354	354	353	354	354	351
Bénéficiaires	Jeune	Agriculteur actif	Agriculteur actif	Agriculteur actif	Agriculteur actif	Exploitation forestière/PME sylvicole	PME agricole	SCTC	CUMA
Dossiers	Plan d'entreprise de 3 ou 5 ans dans les 1/1/25 : 36 mois de l'installation	Max 2 demandes par trimestre	Max 2 demandes par trimestre	Max 2 demandes par trimestre	Max 2 demandes par trimestre	Max 2 demandes par trimestre	Max 2 demandes par trimestre	Max 2 demandes par trimestre	Max 2 demandes par trimestre
Conditions, Qualifications & ATC	Jeune agriculteur avec min 25%	PM/PP Majorité/Moitié des membres avec majorité/moitié des parts	PM/PP Majorité/Moitié des membres avec majorité/moitié des parts	PM/PP Majorité/Moitié des membres avec majorité/moitié des parts	PM/PP Majorité/Moitié des membres avec majorité/moitié des parts	PME objet social principalement aux travaux forestiers	PME objet social principalement à la transformation ou la commercialisation de produits agricoles	Majorité des membres avec majorité des parts avec min 3 membres	Majorité des membres avec majorité des parts avec min 3 membres
Permis	OUI Classe 2 ou 3 1 non admis	OUI Classe 2 ou 3 1 non admis	OUI Classe 2 ou 3 1 non admis	OUI Classe 2 ou 3 1 non admis	OUI Classe 2 ou 3 1 non admis	OUI Classe 1, 2 ou 3	OUI Classe 1, 2 ou 3	NON	NON
ACISEE	OUI	OUI	NON	OUI	OUI	NON	NON	NON	NON
LS	<=1	<=1	NON	<=1	<=1	NON	NON	NON	NON
PBS/membre	12.500 à 425.000 €	12.500 à 425.000 €	NON	12.500 à 425.000 €	12.500 à 425.000 €	NON	NON	NON	NON
Consultant	Obligatoire	Facultatif	Facultatif	Facultatif	Facultatif	Facultatif	Facultatif	Facultatif	Facultatif
Taux base Aides	70.000 €	10%	10%	20%	20%	20%	10%	20%	20%

Formulaires

08/01/2026

Formulaires	INSTAL	INVEST				TRACOSYLVI	TRACOAGRO	CUMATC	
		INVESTP	INVESTNP	INVESTTRACO	INVESTDIVA			SCTC	CUMA
Majorations	Cfr tableau	Cfr tableau	90%	Cfr tableau	Cfr tableau	Cfr tableau	Cfr tableau	Cfr tableau	Cfr tableau
Taux Max aides	70.000 €	40%	100%	40%	40%	40%	20%	35%	35%
Max aides 2023-27	70.000 €	200.000 €	30.000 €	200.000 €	200.000 €	500.000 €	500.000 €	500.000 €	200.000 €
Paiement	2 tranches 75% et 25% après 3 ou 5 ans si revenu/membre >= 15.000 €	1 tranche après investissement	1 tranche après investissement	1 tranche après investissement	1 tranche après investissement	1 tranche après investissement	1 tranche après investissement	1 tranche après investissement	1 tranche après investissement
Critères sélection	Cfr tableau	Cfr tableau	NON	Cfr tableau	Cfr tableau	Cfr tableau	Cfr tableau	Cfr tableau	Cfr tableau
Engagement	3 ans après fin du plan d'entreprise	5 ans après dernier paiement	5 ans après dernier paiement	5 ans après dernier paiement	5 ans après dernier paiement	5 ans après dernier paiement	5 ans après dernier paiement	5 ans après dernier paiement	5 ans après dernier paiement
Récupération si non engagement	1/5 LS>1 1/10 si 1% Conditionnalité 1/1/25 : installation 3 ans = 1/6 5 ans = 1/8 LS>1 1/12 ou 1/16 si 1% Conditionnalité	1/5 LS>1 1/10 si 1% Conditionnalité	1/5 LS>1 1/10 si 1% Conditionnalité	1/5 LS>1 1/10 si 1% Conditionnalité	1/5 LS>1 1/10 si 1% Conditionnalité	1/5	1/5	1/5	1/5

1 type d'aide pour 1 membre - GA

- Un même membre ne puisse pas demander et bénéficier d'une aide à l'investissement sous le couvert de plusieurs agriculteurs ou de plusieurs entreprises dont les entreprises de première transformation et de commercialisation dans le secteur agroalimentaire ou sylvicole.
- Le demandeur qui désire bénéficier des aides du présent arrêté s'engage à ne pas solliciter et à reconnaître qu'il n'a pas sollicité et ne sollicitera pas auprès de la Région wallonne d'autres aides, sous forme de subvention-intérêt, subside ou prime quelconque pour toutes les aides à l'investissement et à l'installation.

- PAS APPLICABLE DANS LES CADRES DES DEMANDES D'AIDES POUR LES SCTC ET LES CUMA
- ÊTRE EN GESTION AUTONOME

CUMA = Coopérative d'Utilisation de Matériel Agricole en commun
SCTC = Société Coopérative de Transformation & Commercialisation
GA – Gestion Autonome

Tableau des coûts simplifiés (quelques exemples sur les plus de 400 lignes)

M/I	Prod	Div agricole	Div non-agri	CUMA	SCTC	PME-TC Agro	PME-TC Sylvi	Digitalisation	AV	Climat	Ressources naturelles	Biodiversité	RE	PQ	Innovation sylvi	Robot/Numérisation sylvi	Environnement sylvi	Listes de matériel/équipement	Classe/ Largeur (m)	Montant forfaitaire
M							x											Abatteuse - Ebrancheuse	8 roues motrices	409.000 €
M							x										x	Abatteuse - Ebrancheuse : huiles bio et/ou largeur des pneus =>70cm	4 roues motrices	250.000 €
I	x			x	x		x											Aménagement de bâtiment (hors élevage)	/m²	101 €
I	x			x	x		x											Aménagement de bâtiment (toiture)	/m²	74 €
I	x																	Aménagement des abords/Zone bétonnée	/m²	48 €
I	x						x						x					Aménagement serre en verre	/m²	50 €
I	x												x					Aménagement/équipement de bâtiment d'élevage (autre élevage)	/m²	110 €
I	x												x					Aménagement/équipement de bâtiment multifonction	/m²	110 €
I	x												x	x				Aménagement/équipement de porcherie - Produit de qualité	/m²	136 €
I	x												x					Aménagement/équipement d'élevage de poules pondeuses ou poulettes ou reproducteurs	/m²	187 €
I	x												x	x				Aménagement/équipement d'élevage de poules pondeuses ou poulettes ou reproducteurs - Produit de qualité	/m²	187 €
M	x												x					Andaineur	Simple	8.525 €
M	x			x									x					Andaineur	Double	22.000 €
M	x			x									x					Andaineur	Quadruple	48.000 €
I	x												x					Construction de bergerie (ovin-caprin)	/m²	231 €
I	x												x					Construction de bergerie (ovin-caprin) sans aménagements/équipements	/m²	115 €
M	x			x	x		x											Tracteur	> 150CV	103.400 €
M	x			x	x		x		x	x			x				x	Tracteur électrique ou biogaz	> 150 CV	173.905 €

M/I = Mobilier/Immobilier Prod = Agriculteur Div agricole = Diversification agricole Div non-agri = Diversification non agricole (1 produit suffit)

CUMA = Coopérative d'Utilisation de Matériel Agricole en commun SCTC = Société Coopérative de Transformation & Commercialisation

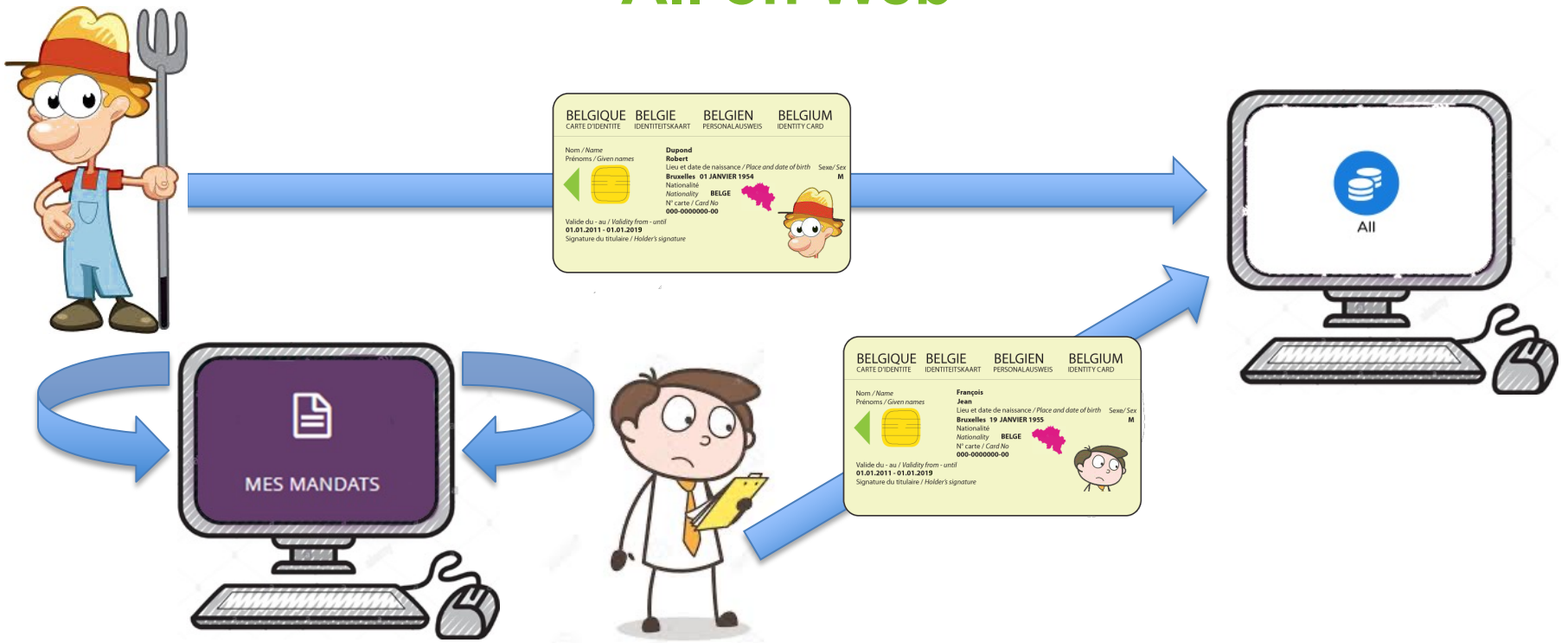
PME-TC Agro = Petite et Moyenne Entreprise de Transformation & Commercialisation dans le secteur Agroalimentaire

PME-TC Sylvi = Petite et Moyenne Entreprise de Tla première ransformation & Commercialisation dans le secteur Sylvicole

AV = Architecture verte RE = résilience économique PQ = Produits de Qualité sylvi = sylviculture

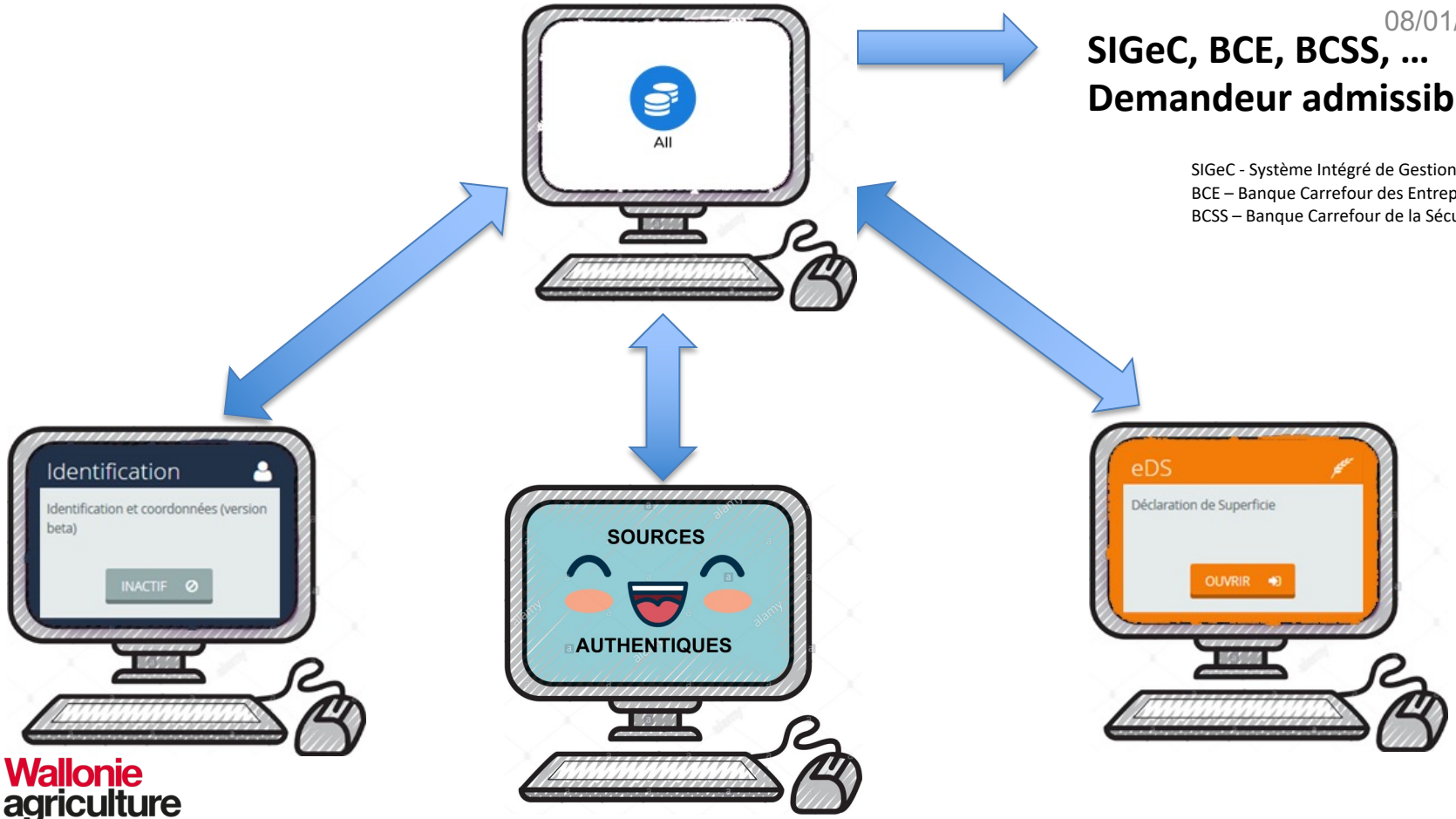
Wallonie agriculture OPW

All on Web


BELGIQUE BELGIE BELGIEN BELGIUM
CARTE D'IDENTITE IDENTITEITSKAART PERSONALAUSWEIS IDENTITY CARD
Nom / Name
Prénoms / Given names
Dupond
Robert
Lieu et date de naissance / Place and date of birth
Bruxelles 01 JANVIER 1954
Sexe / Sex
M
Nationalité
Nationality
BELGE
N° carte / Card No
000-0000000-00
Valide du - au / Validity from - until
01.01.2011 - 01.01.2019
Signature du titulaire / Holder's signature
All
MES MANDATS
BELGIQUE BELGIE BELGIEN BELGIUM
CARTE D'IDENTITE IDENTITEITSKAART PERSONALAUSWEIS IDENTITY CARD
Nom / Name
Prénoms / Given names
François
Jean
Lieu et date de naissance / Place and date of birth
Bruxelles 19 JANVIER 1955
Sexe / Sex
M
Nationalité
Nationality
BELGE
N° carte / Card No
000-0000000-00
Valide du - au / Validity from - until
01.01.2011 - 01.01.2019
Signature du titulaire / Holder's signature

SIGeC, BCE, BCSS, …
Demandeur admissible ?

SIGeC - Système Intégré de Gestion et de Contrôle
BCE – Banque Carrefour des Entreprises
BCSS – Banque Carrefour de la Sécurité Sociale

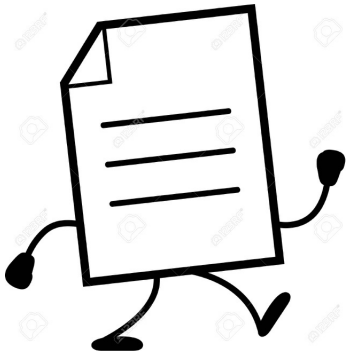


Recevabilité

- Si tout est OK => recevabilité
- **!!! Règle antériorité !!!**

Investissement après la recevabilité (10 jours ouvrables) mais préférable d'attendre la notification d'octroi (max fin trimestre suivant la date de la demande)

- **!!! Sous réserve de sélection et de vérification !!!**



Sélection - Aide

- Critères de sélection ➔ Points minimums ➔ Budget
- Calcul de l'Aide de base + Majoration(s) <= Plafond

Notification – Contrôle - Paiement

- Sélection => Notification
- Visite sur place 100% après réalisation

Date 1ère facture dans les 18 mois de la notification d'octroi

Date limite d'envoi demande de paiement 36 mois de la notification d'octroi

Sur place : toutes les factures & investissement fonctionnel & publicité FEADER

- Si tout est OK => Paiement en 1 tranche investissement et 75/25 installation



QUESTIONS ?

Direction des Structures Agricoles (DSA)
Ir Youri BARTEL, Directeur
questions.structures.agricoles.opw@spw.wallonie.be
https://agriculture.wallonie.be/aii